

PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE POUR LA CONSOMMATION HUMAINE	RI.DZ.01.02	Algérie
	juillet 2014	

I. DOMAINE D'APPLICATION

Description du produit	Code NC	Pays
Viandes bovines fraîches, réfrigérées ou congelées	0201 0202	Algérie

II. CERTIFICAT BILATÉRAL

Code AFSCA Titre du certificat

EX.VTP.DZ.01.02 Certificat sanitaire vétérinaire pour l'exportation de viandes 3 p.
bovines fraîches, réfrigérées ou congelées vers l'Algérie

III. CONDITION ADDITIONELLES

Les exportations de viande bovine peuvent être effectives, sous réserve que les viandes soient aussi accompagnées d'une certification Hallal émanant de l'Institut Musulman de la Grande Mosquée de Paris. L'Algérie reconnaît l'Institut Musulman de la Grande Mosquée de Paris comme certificateur « Hallal » pour les pays européens.

Institut Musulman de la Mosquée de Paris
2, bis place du puits de l'Ermitte
75005 Paris
tel +33 1 45 35 97 33
fax +33 1 45 35 16 23
www.mosquee-de-paris.net
